

Cours PEDA1231-1 : Déontologie

Dossier d'accompagnement du cours

Enseignants :

Prof. **Dieudonné Leclercq** 04-366 2072 - D.Leclercq@ulg.ac.be

Prof. **Marianne Poumay** 04-366 2093 - M.Poumay@ulg.ac.be

Assistante :

Perrine Fontaine 04-366 4777 - pfontaine@ulg.ac.be

Intervention du Prof. Bernadette Mouvet

Année 2008-2009

Objectifs

Ce cours contribuera à accroître chez les étudiants les compétences

dynamiques ou motivationnelles (d'engagement)

de participer à la conception d'un "code de déontologie" imaginaire des formateurs (NB : dans notre pays, un tel code n'existera peut-être jamais sous forme écrite).

Stratégiques ou auto-cognitives (connaissance de soi) : analyser ses propres réactions spontanées et d'apprécier sa capacité à apporter des réponses pertinentes dans des questions controversées et sans norme législative et en l'absence d'un code déontologique écrit ; confronter ses réactions et sa sensibilité à celles des collègues.

Démultiplicatrices ou instrumentales

(techniques générales) De connaître des sources d'information et de conseils et les moyens de les consulter.

Spécifiques ou disciplinaires

(ici la déontologie et le droit) de différencier les notions de loi, morale, éthique et déontologie appliquées aux diverses fonctions professionnelles exercées par des licenciés en Sciences de l'éducation.

-de percevoir la diversité des situations dans lesquelles des problèmes déontologiques se posent

-de faire les liens entre des problèmes concrets (cas) et des conduites possibles, admissibles et inadmissibles

Méthodes

- Lecture personnelle du Portefeuille de lecture
- Participation obligatoire à l'exposé sur la déontologie en recherche et optionnelle à une (ou des) activité(s) thématiques (aspects juridiques et aspects éthiques) avec d'autres groupes (il y en aura une au second semestre, en 2009 dans le cadre de Formasup)
- Préparation personnelle d'un cas vécu et remise d'un document écrit AVANT la présentation orale (y compris en 2^o session)
- Présentation de son cas
- Participation aux Séminaires (présentiels) d'analyse de cas des collègues et débat (voir horaire)

Contenus

Le cours abordera

- a) la déontologie de diverses fonctions exercées par un licencié en Education : enseignant, formateur de formateurs, évaluateur, producteur de documents (multimédias) destinés à la diffusion, chercheur, conseiller pédagogique.
- b) certaines questions à la limite de la loi, de la morale, de l'éthique et de la déontologie comme :
 - la judiciarisation (transfert de problèmes vers la sphère judiciaire) et la juridicisation (augmentation de la législation, de la jurisprudence dans l'enseignement) ;
 - les droits d'auteurs et leur protection ;
 - les enjeux de la marchandisation de l'enseignement.

Grands thèmes dont les cas peuvent ressortir

1. Responsabilité (devoirs) vis-à-vis de personnes
2. Responsabilité (devoirs) vis-à-vis de l'institution
3. Respect et protection de la vie privée, liberté de participation
4. Secret professionnel
5. Propriété intellectuelle, liberté d'expression et devoir de réserve
6. Evaluation des étudiants
7. Recherche en éducation
8. Relations avec les parents, entre collègues, avec la hiérarchie, etc....